

explications qui faisaient dire à ses écrits le contraire de ce qu'ils signifiaient. Les évêques ont eu la politesse de ne pas s'en apercevoir. Il avait espérer obtenir la paix à bon compte et avait cru à une soumission qui n'est point venue. Alors il a négocié et essayé d'une demi concession espérant amadouer les catholiques. Le jeu n'ayant pas réussi, il en a tenté une seconde ; bref, pour être court, il a fini par aller précisément où le voulaient le pape et les évêques de France.

— Mais cela durera-t-il ? Je ne le crois pas. La République française, et il serait plus exact de dire la Révolution française, doit forcément, en vue des éléments qu'elle contient et de ceux qui la poussent par derrière, aller plus loin dans la voie de la persécution. Elle y suivra la route tracée par ce qu'elle appelle " les grands ancêtres ". Et la meilleure preuve en est qu'il est arrivé en France, pays libre s'il en fut (au moins sur le papier que nous avons eu et avons encore le délit de messe. Qui aurait pu le croire il y a dix ans ? Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que personne ne semble s'en soucier, et qu'on a laissé des prêtres payer des amendes et faire de la prison pour avoir célébré la sainte messe.... Nous avons maintenant une accalmie imposée par des raisons politiques, et surtout par la nécessité de faire passer le gros morceau de l'impôt sur le revenu ; mais, cette question vidée, on reviendra comme diversif à la persécution contre l'Église. Et après le délit de messe publique, nous verrons le crime de messe privée qui, en 1793, était puni de mort. Sans doute, le gouvernement ne veut pas actuellement de culte privé qui ferait fermer les églises ; mais on y arrivera, et alors il poursuivra le culte privé avec plus de rigueur encore qu'il n'a persécuté le culte public. Et tout cela au nom de la liberté et des immortels principes de 1789, qui disent précisément le contraire et assurent à chacun le libre exercice de sa religion.

DON ALESSANDRO.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	20	MARS	— Saint-Janvier.
VENDREDI,	22	"	— Nazareth.
DIMANCHE,	24	"	— Patronage d'Youville.
MARDI	26	"	— Hospice Gamelin.